



Jap, Bracelet et jour-amende

Par **Cachou89**, le **25/07/2016** à **07:39**

Bonjour,

j'ai été jugé par le Tribunal de grande instance de Créteil (94) en 2012, à une peine d'un an d'emprisonnement ferme.

J'ai été contacté en 2012 par le juge d'application des peines du Tribunal de Bobigny (93) qui m'a proposé d'avoir un bracelet électronique, d'être suivi pendant 5 ans via le Spip et de payer des jours-amendes, j'ai accepté et j'ai signé les papiers.

Malheureusement le mois d'après mes parents ont divorcé, j'ai été contraint de déménager à l'étranger (pour ne pas me dire, me faire expulser du domicile familial), et je n'ai pu revenir en France, car étant marié je n'avais pas encore reçu le livret de famille pour que ma femme puisse avoir un visa de long séjour, elle est à du accoucher à l'étranger.

Maintenant, j'ai pu avoir les papiers nécessaires pour faire venir ma famille en France, je voudrais retourner en France, mais avant de partir je n'ai pas pu payer ma peine de jour-amende et je n'avais plus d'adresse pour recevoir mes courriers.

Je tiens à préciser, que ma venue à la juge d'application des peines était en fin d'année 2012, et j'ai quitté le pays en Mai 2013, Durant ces plusieurs mois je n'ai ni reçu courrier du trésor public, ni un courrier de la Spip, étant donné que l'adresse du domicile familial n'était plus mienne j'ai pu faire suivre mon courrier par # Service de courrier # pour un délai de 6 mois sur l'adresse d'un membre de ma famille.

Je n'ai pas tenu informée mon départ à l'étranger à la JAP.

Actuellement si je rentre en France, ferais-je l'objet de poursuite ? Mandat d'arrêt ou d'amener ? Puis-je payer avec ce retard de 3 ans mes jours-amende avant ma venue ? Et quand est-il du bracelet électronique ? puis-je avoir encore cette peine ? ou devrais-je être incarcéré pour les 1 an ferme ?.

Cordialement.

Par **youris**, le **25/07/2016** à **10:30**

bjr,

aviez-vous demandé l'accord du JAP pour quitter la France ?

cdt

Par **Cachou89**, le **25/07/2016** à **14:48**

Bonjour,

Non, je n'ai pas tenu informé la jap.

Cordialement.